



RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES STRATÉGIQUES (EES)

- sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures
- propre à Anticosti

Avril 2016

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 1 |
| La consultation publique | 2 |
| Faits saillants de la consultation publique | 3 |
| Les participants du milieu social : citoyens, groupes communautaires et municipalités d'intérêt | 3 |
| COMMENTAIRES GÉNÉRAUX | 3 |
| Le processus de consultation | 4 |
| L'exploitation des hydrocarbures et la réduction des GES..... | 5 |
| Les risques liés à l'environnement, à la santé et au transport..... | 5 |
| Les enjeux économiques et juridiques..... | 5 |
| L'acceptabilité sociale | 6 |
| COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES | 8 |
| Bécancour..... | 8 |
| Gaspé, Îles-de-la-Madeleine | 8 |
| Anticosti | 9 |
| Communautés autochtones..... | 10 |
| SUGGESTIONS..... | 11 |
| Les participants des milieux économique et industriel..... | 13 |
| COMMENTAIRES GÉNÉRAUX | 13 |
| L'exploitation des hydrocarbures et la réduction des GES..... | 13 |
| Les risques liés à l'environnement, à la santé et au transport..... | 14 |
| Les enjeux économiques..... | 15 |
| L'encadrement et les enjeux juridiques | 16 |
| Les entreprises face à l'acceptabilité sociale..... | 16 |
| COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES | 17 |
| Anticosti | 17 |
| SUGGESTIONS..... | 18 |
| Conclusion | 18 |

Introduction

Le 30 mai 2014, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, M. Pierre Arcand, et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, rendaient public le plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures.

Afin d'assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement, le gouvernement du Québec envisage une révision globale et une modernisation de l'encadrement législatif propre aux hydrocarbures. Celle-ci visera entre autres à favoriser l'intégration des meilleures pratiques tout en assurant aux Québécois et Québécoises que les interventions seront réalisées avec prudence, dans le respect des communautés locales et des communautés autochtones, de l'environnement ainsi que dans le souci du développement régional.

Pour y parvenir, deux évaluations environnementales stratégiques (EES) sur les hydrocarbures ont été entreprises : l'une est globale pour l'ensemble de la filière et l'autre est propre à l'île d'Anticosti. Les travaux ont été réalisés en fonction de cinq chantiers portant sur 1) l'environnement, 2) la société, 3) l'économie, 4) le transport et 5) les aspects techniques. La démarche consiste principalement à :

- analyser les risques environnementaux;
- établir les mesures d'atténuation et en assurer la bonne gestion;
- étudier les modes de consultation et de concertation favorisant l'acceptabilité des communautés et l'aménagement durable des territoires;
- étudier les besoins en pétrole et en gaz naturel;
- mieux connaître le potentiel exploitable économiquement en hydrocarbures;
- comparer les risques associés aux différents modes de transport;
- répertorier les meilleures pratiques;
- consigner l'information relative aux techniques utilisées, notamment la fracturation hydraulique et les conditions d'exploration et d'exploitation en milieu marin.

Le 2 avril 2015, le gouvernement a rendu publics dix bilans de connaissances sur les hydrocarbures, une synthèse globale des connaissances ainsi qu'un plan d'acquisition de connaissances additionnelles (PACA). Ce plan prévoit la réalisation de 64 études complémentaires permettant d'alimenter les EES, qui incluent notamment les enjeux relatifs à la mise en valeur et au transport des hydrocarbures.

Une première version de ce PACA a fait l'objet, en janvier 2015, de consultations ciblées. Ces consultations, menées par le comité de coordination et les experts indépendants membres du comité directeur, ont permis de rencontrer plusieurs groupes environnementaux, groupes de professionnels et acteurs du milieu scientifique, industriel et municipal.

Ces consultations ciblées ont permis de bonifier le PACA. Au final, celui-ci est composé de 64 études qui ont été effectuées par le gouvernement (MERN, MDDELCC, MFQ, MTQ), des chercheurs universitaires ou des firmes spécialisées.

Le 28 octobre 2015, le gouvernement a publié un document de consultation qui résume les études prévues au PACA qui étaient terminées à ce moment ainsi que celles pour lesquelles les principaux constats avaient été reçus. Il a également rendu publiques à cette même date 43 des 64 études initialement prévues. Les autres études ont ensuite été diffusées au fur et à mesure de leur disponibilité.

Plus spécifiquement pour Anticosti, l'une des études complémentaires, l'étude AECN01-02 présentant des scénarios plausibles de développement des hydrocarbures à l'île d'Anticosti, a fait l'objet d'une présentation publique le 7 mai 2015 à Port-Menier. De plus, des échanges réguliers, sous forme de conférences téléphoniques ou de rencontres en personne, ont lieu depuis 2014 entre des représentants du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et des représentants du Centre de vigilance et d'information sur les enjeux pétroliers à Anticosti.

La consultation publique

Tel qu'il a été annoncé au moment du lancement des EES le 30 mai 2014, un processus de consultation publique a été tenu par le gouvernement du 28 octobre 2015 au 18 mars 2016.

Le gouvernement a entrepris le processus de consultation par la publication d'avis publics dans les principaux médias écrits.

La population a ainsi été invitée à une séance d'information tenue le 3 novembre 2015 à Québec et en webdiffusion pour lui permettre d'obtenir les explications nécessaires sur les principaux constats des études publiées, de poursuivre sa réflexion sur le développement des hydrocarbures et de se préparer à la présentation d'un mémoire. Le gouvernement a entendu les citoyens et les a encouragés à prendre part activement au processus de participation publique mis en œuvre dans le cadre des EES.

Des rencontres de consultation ont été tenues du 16 au 19 novembre 2015 à Montréal, à Bécancour, à Québec, à Gaspé, à Anticosti, aux Îles-de-la-Madeleine et à Sept-Îles. Au total, environ 330 personnes ont participé sur place aux séances publiques, selon le calendrier et les lieux suivants :

| DATE | HEURE | LIEU | PARTICIPANTS |
|-------------|--------------|---|--------------|
| 16 novembre | 14 h et 19 h | Montréal - Hôtel Delta 475, avenue Président-Kennedy | 73 |
| 16 novembre | 19 h | Anticosti - Salle communautaire des chevaliers de Colomb 96, rue des Meniers, Port-Menier | 35 |
| 17 novembre | 19 h | Bécancour - Société du parc industriel et portuaire 1000, boulevard Arthur-Sicard | 37 |
| 17 novembre | 19 h | Gaspé - Hôtel des commandants 178, rue de la Reine | 60 |
| 18 novembre | 14 h et 19 h | Québec - Hôtel Delta 690, boulevard René-Lévesque | 39 |
| 18 novembre | 19 h | Îles-de-la-Madeleine - Salle communautaire de Fatima 1-4, chemin Ernest, Fatima | 60 |
| 19 novembre | 19 h | Sept-Îles - Centre des congrès de Sept-Îles 513, rue Brochu | 30 |

Le public a également eu la possibilité de transmettre un mémoire au gouvernement en version électronique ou papier pendant toute la durée du processus de consultation. De plus, les personnes souhaitant commenter ou obtenir de l'information de manière interactive ont eu l'occasion de le faire au moyen d'un blogue mis à leur disposition.

Au final, le processus de consultation publique a été l'occasion pour plus de 207 citoyens et organismes de déposer un mémoire écrit ou d'émettre leurs opinions, et ce, afin de faire connaître leur expertise ou de formuler des suggestions sur les principaux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de sécurité, liés au développement des hydrocarbures et à leur transport au Québec. En plus des mémoires écrits et des interventions orales effectuées lors des journées de consultation, près de 50 interventions ont été effectuées sur le blogue.

L'objectif de ces séances était de permettre au gouvernement de bonifier les rapports finaux des EES en prenant en compte les avis, commentaires, préoccupations et suggestions de la population.

De plus, les personnes qui souhaitaient prendre part à la réflexion de manière interactive ont eu l'occasion de publier des commentaires sur le blogue mis à leur disposition du 28 octobre 2015 au 18 mars 2016, par le site Web gouvernemental hydrocarbures.gouv.qc.ca.

Sur la base des connaissances acquises au cours des travaux et des commentaires recueillis, lors des consultations publiques, le gouvernement sera en mesure de déposer, dans les semaines qui suivront, les rapports finaux de l'EES globale et de celle concernant l'Île d'Anticosti qui prendront en compte les aspects sociaux, économiques, techniques et environnementaux liés à la mise en valeur des hydrocarbures et à leur transport.

Faits saillants de la consultation publique

Des 207 personnes et organismes ayant fait connaître leurs opinions, expertises et suggestions au moyen de mémoires et d'interventions lors des journées de consultation, 12 personnes représentaient des entreprises, 53 un groupe d'intérêt et 142 étaient des citoyens.

LES PARTICIPANTS DU MILIEU SOCIAL : CITOYENS, GROUPES COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPALITÉS D'INTÉRÊT

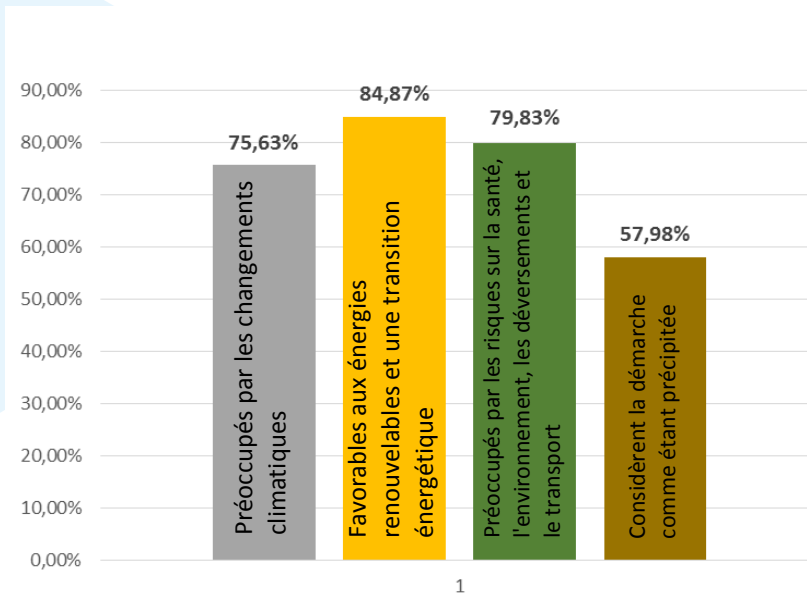
COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

La majorité des participants qui se sont exprimés lors de la consultation des EES s'oppose au développement de la filière des hydrocarbures au Québec. Les préoccupations exprimées par ceux-ci se sont articulées autour des thèmes suivants :

- l'exploitation des hydrocarbures par rapport à l'objectif de réduction des GES;
- les risques liés à l'environnement, à la santé et au transport;
- les enjeux économiques et juridiques;

- le processus de consultation.

Position des citoyens à l'égard des principaux thèmes



Le processus de consultation

Les participants ont émis notamment les commentaires suivants à l'égard du processus de consultation :

- les règles de fonctionnement des consultations n'étaient pas suffisamment claires;
- le délai imparti pour prendre connaissance des études, entre le moment où elles ont été publiées et la date de début des consultations publiques, a été considéré comme étant largement insuffisant;
- les études n'étaient pas toutes disponibles au moment des consultations publiques, notamment celles portant sur les *avantages et les désavantages concurrentiels de l'exploitation des hydrocarbures au Québec*, l'*analyse des facteurs d'influence de l'acceptabilité sociale des activités de mise en valeur des hydrocarbures et propositions relatives au mode de gouvernance territoriale* ainsi que l'*examen des risques associés aux traverses de cours d'eau par des pipelines*, il n'était pas possible de se forger une opinion quant à l'acceptabilité ou non de la filière;
- il y avait un manque de transparence dans la démarche;
- une position semblait préalablement prise par le gouvernement en faveur du développement de la filière des hydrocarbures au Québec.

L'exploitation des hydrocarbures et la réduction des GES

- Plusieurs participants estiment contradictoires les positions du gouvernement, soit son engagement à réduire les gaz à effet de serre (GES) et sa position favorable au développement d'une filière des hydrocarbures au Québec.
- Compte tenu de l'enjeu global de réduction des émissions, plusieurs considèrent que l'exploitation des hydrocarbures n'est pas une solution adaptée aux besoins actuels de la société québécoise. Ces derniers sont d'avis que le Québec devrait plutôt prendre des mesures pour s'affranchir des hydrocarbures à moyen terme, et ce, au bénéfice des générations futures. Ils préconisent également que le Québec effectue un virage rapide, une transition vers le développement des énergies renouvelables, considéré comme étant aussi créateur d'emplois.
- Des participants suggèrent au gouvernement d'entreprendre une transition énergétique, de bien mesurer les besoins en énergie fossile, de déterminer de quelle manière les énergies de remplacement, vertes et renouvelables peuvent s'inscrire dans un projet de société.

Les risques liés à l'environnement, à la santé et au transport

- Plusieurs participants font part de leurs inquiétudes sur les conséquences des travaux d'exploration, d'exploitation et de transport des hydrocarbures sur l'environnement et la santé de la population. Ils considèrent que la filière des hydrocarbures n'est pas acceptable socialement en raison des impacts négatifs reconnus sur le plan du climat, de la protection de l'eau potable, de la viabilité des écosystèmes et de la qualité de la vie et renvoient le gouvernement au rapport du BAPE portant sur *Les enjeux liés à l'exploration et à l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent*, publié en novembre 2014.
- Plusieurs sont d'avis que la réhabilitation des sites et les dommages causés à l'environnement sont de la responsabilité des entreprises. Ils se questionnent quant à savoir si le gouvernement s'est assuré que les entreprises financeront la restauration des sites là où des travaux ont été réalisés, et ce, même à long terme.
- Plusieurs ont exprimé leur opposition au transport par pipeline des hydrocarbures, notamment les projets Énergie Est et Belledune.

Les enjeux économiques et juridiques

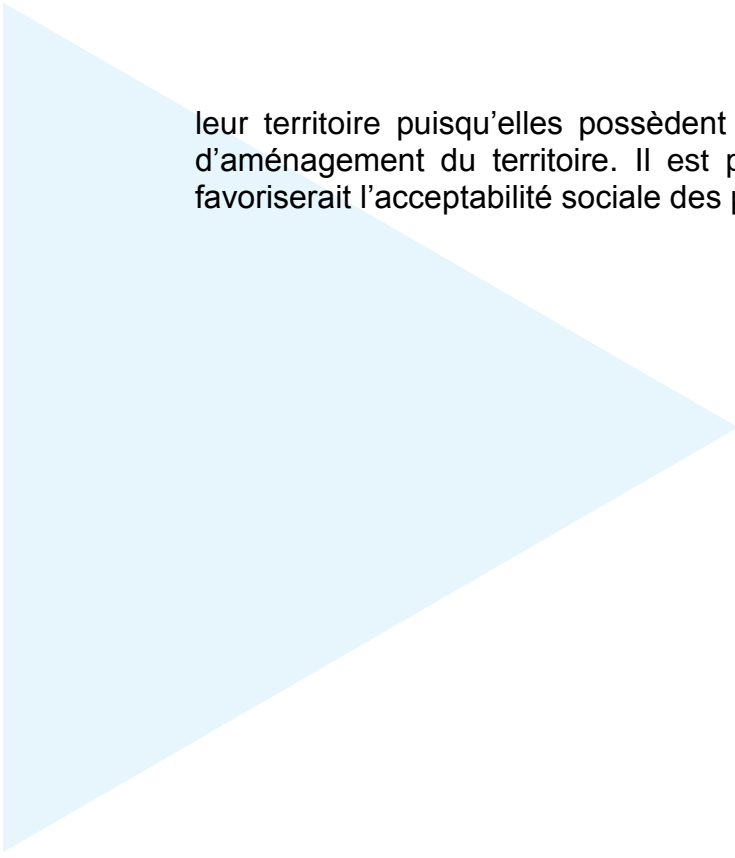
- Des participants ont exprimé leurs préoccupations à l'égard des investissements faits par le gouvernement dans des entreprises pétrolières par l'intermédiaire d'Investissement Québec. Ils doutent de l'objectivité du gouvernement dans la démarche, considérant les parts qu'il détient dans ces entreprises.
- Aussi, ces citoyens et groupes d'intérêt demandent-ils que les fonds investis dans les hydrocarbures par le gouvernement du Québec soient redirigés vers des infrastructures et des projets qui cadrent avec une transition énergétique. De plus, il est suggéré que

les bénéfices tirés d'une exploitation d'hydrocarbures au Québec soient investis dans le développement des énergies propres, le cas échéant.

- Des participants sont d'avis que si le gouvernement souhaite exploiter les hydrocarbures au Québec, une nouvelle société d'État devrait être créée au même titre qu'Hydro-Québec. Il est mentionné que cette société pourrait coordonner les activités pétrolières de manière intégrée et en partenariat avec les entreprises privées.
- Des citoyens ont indiqué que le contexte économique actuel est peu favorable au développement des hydrocarbures considérant la baisse du prix du baril de pétrole. De ce fait, on considère que la rentabilité des projets d'exploitation de pétrole n'est pas garantie. La persistance du faible coût du pétrole depuis les derniers mois a eu des impacts importants sur les investissements des compagnies dans l'exploitation des sables bitumineux. Certains projets ont été reportés ou même annulés.
- Des participants ont soulevé le fait que les études économiques ne prennent pas suffisamment en compte les externalités. Une analyse avantage-coût, intégrant l'ensemble des coûts directs et des externalités, s'avèrerait essentielle pour déterminer si l'exploitation des hydrocarbures peut être profitable à long terme pour la société québécoise.
- Sur le plan juridique, des participants ont fait savoir qu'à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (*RPEP*) en août 2014, plus de 250 municipalités ont réclamé au gouvernement un droit de dérogation. Les dispositions encadrant les activités d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière pour assurer la protection de l'eau sont perçues comme étant mises en place pour servir les intérêts de l'industrie.
- Des participants ont mentionné un risque de poursuites à l'encontre des États ou des entreprises en matière de responsabilité pour des dommages physiques et environnementaux (exemple : Exxon-Mobil).

L'acceptabilité sociale

- La plupart des participants au processus de consultation s'opposent au développement d'une filière des hydrocarbures au Québec. Plusieurs ont mentionné avoir participé aux consultations antérieures portant sur le développement des gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent en 2013 et sur la future politique énergétique du Québec. Ils réitèrent leur position à cet égard.
- Des participants indiquent que la précipitation des projets est à éviter pour favoriser l'acceptabilité sociale. Ces derniers font référence à un rapport indépendant réalisé en 2015 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles sur l'acceptabilité sociale des projets liés à l'exploitation des ressources naturelles.
- Des représentants de citoyens mentionnent que les municipalités devraient obtenir davantage de pouvoirs dans le cadre des activités de production d'hydrocarbures sur



leur territoire puisqu'elles possèdent déjà la connaissance de leur milieu en matière d'aménagement du territoire. Il est précisé qu'un rôle de gouvernance de proximité favoriserait l'acceptabilité sociale des projets.

COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES

La consultation publique pour les EES propre à Anticosti a permis de recueillir les préoccupations des participants de cette région. De plus, les consultations publiques réalisées dans les diverses régions du Québec ont permis de recueillir les préoccupations qui touchaient particulièrement les régions de Bécancour, de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine.

Bécancour

Acceptabilité sociale

- Plusieurs citoyens et groupes d'intérêt n'approuvent pas la démarche actuelle et réitèrent leur opposition au développement des gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent. Ces derniers renvoient le gouvernement aux conclusions du rapport du BAPE publié à l'automne 2014.

Encadrement

- Pour les participants, l'annonce d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures ouvrirait la porte à une exploitation des gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent et laisse croire que le gouvernement ne considérera ni les conclusions du BAPE ni les recommandations liées aux risques associés à la fracturation hydraulique.

Gaspé, Îles-de-la-Madeleine

- Acceptabilité sociale

Les citoyens ont mentionné leur désaccord sur le développement des hydrocarbures compte tenu du manque de connaissances sur le potentiel exploitable, des impacts économiques sur les activités touristiques et de pêche, des risques de déversement et des mesures d'atténuation et de prévention des risques.

Portée des EES

- Les projets les plus avancés au Québec, en matière d'exploitation des hydrocarbures, se trouvent en Gaspésie. Les études réalisées dans le cadre des présentes EES portent uniquement sur Anticosti et l'ensemble du Québec. Or, en Gaspésie, il y a les mêmes sensibilités qu'à Anticosti pour la biodiversité, la pêche commerciale et sportive ainsi que les activités touristiques. Les participants sont d'avis que la réalisation d'un BAPE pour les projets d'exploration et d'exploitation d'une filière d'hydrocarbures au Québec est nécessaire.

Enjeux environnementaux et économiques

- Les principaux enjeux soulevés par la municipalité de Gaspé concernent la protection de l'eau potable et la proximité du projet Haldimand d'une zone habitée. Il est suggéré

d'évaluer les impacts de ces enjeux sur la santé publique, la nature et la biodiversité ainsi que l'acceptabilité sociale à l'égard des projets.

- Les citoyens des Îles-de-la-Madeleine soulèvent le fait que l'emplacement géographique de la municipalité dans le golfe du Saint-Laurent de même que son écosystème unique et fragile nécessitent une attention et un encadrement particuliers. Ils soulignent que les études devraient tenir compte des cinq provinces se trouvant le long du golfe. De plus, ils sont d'avis que le moratoire pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent devrait être maintenu considérant les lacunes actuelles sur le plan des connaissances.

Anticosti

Acceptabilité sociale

- La plupart des mémoires reçus et des interventions effectuées par les participants dans le cadre des consultations démontraient une forme d'opposition au projet de développement des hydrocarbures sur Anticosti. Ces citoyens sont d'avis que les connaissances concernant les risques associés à la fracturation devraient être approfondies davantage. Les risques de contamination des nappes phréatiques et des eaux de surface sont élevés. Ceux-ci mentionnent que l'amélioration de la connaissance devrait permettre la compréhension de la nature géologique et karstique unique de l'île.
- Les participants mentionnent également qu'une participation active de la communauté à l'élaboration d'éventuels scénarios de développement des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti devrait être envisagée.

Fracturation hydraulique

- Il est mentionné que la profondeur du sol pour effectuer la fracturation hydraulique est un facteur à considérer compte tenu de la présence de failles, notamment la faille de Jupiter. Les participants sont d'avis que des travaux sont à envisager à Anticosti avant la délivrance des permis et certificats d'autorisation par le MDDELCC, tels que des études géologiques et hydrologiques indépendantes. Ces études devraient aussi être réalisées pendant et après les travaux exploratoires avec fracturation. Ces participants demandent que les résultats de ces études soient rendus publics pour consultation.

Économie

- Des participants ont critiqué l'étude AECN01-02 du chantier économie « *Évaluation financière, évaluation des retombées économiques et scénarios possibles de développement de l'exploitation d'hydrocarbures sur l'île d'Anticosti* » sur les données de production utilisées. Ils considèrent que le processus de consultation n'est pas crédible et suggèrent une suspension temporaire. Il est aussi proposé de faire un suivi des propositions afin de comparer une analyse avantages-coûts avec celle d'un projet d'investissement de même envergure, portant sur un scénario construit autour des filières de la transition énergétique au Québec.

- La municipalité de l'île d'Anticosti et les citoyens sont d'avis que la communauté de Port-Menier est exclue des scénarios de développement de la filière des hydrocarbures proposés dans l'EES d'Anticosti. Ils partagent leurs préoccupations quant aux retombées sociales et économiques pour la communauté. De plus, il est mentionné que les scénarios proposés démontrent de potentiels conflits d'usage du territoire, touchant la villégiature, la chasse et la pêche sportive. Pour ces derniers, les conflits d'usage limiteraient les possibilités de développement économique.

Usages territoriaux

- Certains citoyens et groupes d'intérêt font part de leurs préoccupations relativement aux lacunes dans la connaissance et aux impacts sur les milieux marin et terrestre, notamment les impacts sur les corridors de migration des poissons, la faune, la flore, les activités récréotouristiques ainsi que les recherches archéologiques.
- À cet égard, les communautés autochtones concernées considèrent que la pêche et la transformation sont parmi les seules activités économiques des communautés situées le long du littoral.
- Les citoyens et les groupes d'intérêt s'interrogent sur la mise en place du projet avant que ne soient définies les zones sensibles et les zones d'usage. Un risque élevé quant à un conflit d'usage pourrait survenir.

Déversements et indemnisation

- Il est indiqué qu'il existe un manque de connaissances techniques sur la récupération du pétrole dans les glaces en cas de déversement. La suffisance et la qualité des moyens de contrôle qui seraient mis en place pour s'assurer que l'entreprise en cause nettoie les lieux adéquatement sont également remises en question. Le besoin d'un régime d'indemnisation est soulevé pour éviter que les coûts associés aux externalités ne soient assumés par la population.

Communautés autochtones

Dans le cadre des présentes consultations publiques, les représentants des communautés autochtones situées sur la Côte-Nord ont déposé des mémoires dans lesquels les éléments suivants ont été émis.

Processus de consultation

- Les représentants des communautés autochtones rappellent les droits des Premières Nations, l'obligation de consultation et la gouvernance territoriale. Ils mentionnent que le manque d'information préalable, le volume de documentation, les études incomplètes et les courts délais de consultation dans le processus actuel n'ont pas permis une consultation adéquate des Premières Nations.
- De plus, les représentants des communautés autochtones soulignent le dépôt de mémoires antérieurs dans le cadre de la Commission sur les enjeux énergétiques en

2013 et le BAPE portant sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent en 2014. À cet effet, ils soulignent les recommandations déjà formulées relativement à la mise en place d'un moratoire et à la délivrance des permis d'exploration dans le golfe du Saint-Laurent.

Acceptabilité sociale

- Les représentants des communautés autochtones sont d'avis que le gouvernement devrait définir la notion d'acceptabilité sociale et comment celle-ci sera évaluée. Ils font savoir que la consultation préalable des communautés et l'établissement d'un lien de confiance entre les citoyens, l'industrie et les instances gouvernementales sont nécessaires pour favoriser l'acceptabilité sociale.

Permis d'exploitation et d'exploration pétrolière et gazière

- Il est mis en relief le manque d'information concernant l'attribution des permis. Plusieurs soulignent l'importance d'une consultation préalable avec les communautés autochtones avant la délivrance d'un permis ou pour tout changement apporté ultérieurement à ceux-ci.

SUGGESTIONS

De manière globale, les participants suggèrent au gouvernement les actions suivantes :

- Compléter les études et tenir une consultation publique élargie pour débattre collectivement de la nécessité de s'engager ou non dans l'exploitation des hydrocarbures. Il est aussi suggéré par un participant de tenir un référendum sur la question en concertation avec les communautés autochtones.
- Tenir des audiences publiques sur la transition énergétique afin de mesurer les besoins en énergie fossile du Québec et de déterminer de quelle manière les énergies alternatives, vertes et renouvelables peuvent s'inscrire dans un projet de société.
- Procéder à un désinvestissement en ce qui concerne les hydrocarbures et investir dans le développement des énergies vertes.
- Élaborer un plan de transition énergétique et obtenir une neutralité carbone pour 2050.
- Mettre sur pied une société d'État dont le mandat serait de développer les ressources fossiles en partenariat avec les entreprises privées.
- Rendre responsables les entreprises pétrolières des dégâts causés à l'environnement, des conséquences à long terme ainsi que de la restauration des sites.

En particulier pour Anticosti et les secteurs à proximité du golfe du Saint-Laurent, les participants suggèrent au gouvernement les actions suivantes :

- Mettre en place un moratoire en milieu terrestre jusqu'à ce que l'encadrement législatif soit révisé (volet technique, acceptabilité sociale et partage des redevances) et maintenir le moratoire dans le golfe du Saint-Laurent jusqu'à ce que l'encadrement législatif soit révisé en concertation avec les cinq provinces se trouvant le long du golfe et le gouvernement fédéral.
- Poursuivre l'acquisition de connaissances pour mieux évaluer les risques liés aux déversements et les impacts économiques touchant les activités de chasse, de pêche et de villégiature.
- Mettre sur pied un mode de gouvernance approprié aux activités sur les hydrocarbures permettant la participation active de la communauté.
- Soutenir la mise en place, dans les régions où se situent les projets de mise en valeur des hydrocarbures, de centres locaux d'expertise sur les hydrocarbures et d'intervention en cas d'urgence.
- Poursuivre les consultations publiques sur la base de l'ensemble des 64 études du PACA.
- Soumettre les projets de mise en valeur des hydrocarbures à la procédure du BAPE, notamment dans le golfe du Saint-Laurent où une concertation entre les cinq provinces touchées devrait être recherchée.
- Développer un plan de gestion des risques sur l'île d'Anticosti et un plan de mesure d'urgence concret et spécifique propre à la situation géographique d'Anticosti.
- Réaliser de nouvelles études indépendantes sur les risques et les mesures d'atténuation associés aux activités de mise en valeur des hydrocarbures, lesquelles devraient être coordonnées par le Centre de vigilance et d'information sur les enjeux pétroliers à Anticosti (CVIEPA) et financées par le consortium Hydrocarbure Anticosti à hauteur de 2 % de ses investissements.
- Aménager un habitat pour le cerf dans certains secteurs de l'île d'Anticosti afin de compenser la perte d'habitats et de secteurs de chasse.
- Attribuer un statut d'aire protégée de réserve aquatique au bassin versant de la rivière Jupiter.
- Assurer l'intégrité écologique du parc national d'Anticosti.
- Renoncer à la délivrance de nouveaux permis pour les travaux d'exploration et d'exploitation dans le golfe du Saint-Laurent.
- Retirer les permis pour les levés sismiques dans le golfe du Saint-Laurent.
- Consulter les communautés autochtones avant de délivrer des permis d'exploration ou d'exploitation pétrolière ou gazière ou de modifier le statut des permis déjà délivrés.

LES PARTICIPANTS DES MILIEUX ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

L'ensemble de l'industrie pétrolière et gazière ainsi que les entreprises concernées sont favorables au développement de la filière des hydrocarbures au Québec. Les principaux acteurs de l'industrie considèrent que le Québec devrait poursuivre l'exploration pour éventuellement passer à la phase d'exploitation, et ce, en vue d'en tirer les bénéfices économiques.

Les participants sont d'avis que l'ensemble des ressources énergétiques doivent et peuvent être développées de manière sécuritaire et dans le respect de l'environnement, tout en contribuant à la croissance économique et au développement social du Québec. Toutefois, les secteurs bioalimentaire et forestier émettent des inquiétudes à l'égard des projets de production et de transport d'énergie dans les zones agricoles considérant les impacts importants pour ces secteurs d'activité. Ces derniers sont d'avis que le gouvernement devrait assurer spécifiquement la protection des secteurs bioalimentaire et forestier.

La politique énergétique, le chantier sur l'acceptabilité sociale et les travaux réalisés dans le cadre des EES sont considérés comme étant une étape importante vers une modernisation complète de la législation entourant l'industrie des hydrocarbures. Ainsi, l'industrie et l'ensemble de la collectivité bénéficieraient d'un encadrement légal spécifique, accompagné d'un régime de redevances bien établi.

Les thèmes de discussion touchent les enjeux suivants :

- L'exploitation des hydrocarbures par rapport à l'objectif de réduction des GES;
- Les risques liés à l'environnement, à la santé et au transport;
- Les enjeux économiques et juridiques;
- L'acceptabilité sociale.

L'exploitation des hydrocarbures et la réduction des GES

- Les participants reconnaissent que le développement durable et les changements climatiques sont des grands enjeux mondiaux, mais qu'il existe néanmoins un besoin élevé en pétrole, et ce, principalement pour les activités associées aux transports. Il est mentionné que c'est à travers la recherche d'un équilibre des besoins que le Québec doit avancer vers un avenir plus durable.
- L'exploitation responsable des hydrocarbures au Québec ne constituerait pas un obstacle pour atteindre la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) fixée par le gouvernement. En effet, des mesures d'atténuation permettraient de diminuer les GES produits. En outre, l'exploitation d'hydrocarbures au Québec permettrait de réduire les GES liés au transport du pétrole importé en plus de permettre une exploitation au Québec selon les plus hauts standards.

- Le shale d'Utica renfermerait de grandes quantités de gaz naturel pauvre en dioxyde de carbone, exempt de benzène et de sulfure d'hydrogène. Ce gaz naturel très riche en méthane serait considéré comme l'un des plus propres en Amérique du Nord. L'industrie est d'avis que le Québec aurait intérêt à exploiter cette ressource de manière responsable pour combler ses propres besoins.
- Pour contribuer à l'essor des énergies renouvelables, il est suggéré de combiner des projets avec la biométhanisation dans les secteurs où des projets gaziers seraient mis en place.
- L'industrie relève qu'il est peu réaliste de croire que le Québec pourrait éliminer sa consommation de pétrole d'ici à 2050, tel qu'il est présenté de façon hypothétique dans l'étude GECN04, *Identification des marchés potentiels internes et externes pour la ressource produite et des effets de déplacements potentiels au Québec*.

Les risques liés à l'environnement, à la santé et au transport

- Les secteurs bioalimentaire et forestier soulèvent le fait que plusieurs études réalisées dans le cadre de l'EES semblent aller dans le même sens que le rapport du BAPE de novembre 2014 portant sur *Les enjeux liés à l'exploration et à l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent*. Ils considèrent que l'usage de l'eau est un enjeu important à considérer dans l'éventualité où des projets d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sont notamment réalisés en territoire agricole. Les représentants de ces secteurs mentionnent que les activités de fracturation hydraulique dépendent de la quantité d'eau et que le partage de cette ressource avec l'industrie pétrolière et gazière devrait être réalisé sans conflit d'usage.
- Ils mentionnent aussi que l'approvisionnement en eau de l'industrie à partir des eaux souterraines devrait être interdit considérant les enjeux liés à la possible concurrence de cette ressource et les risques de pollution par les eaux usées de forage et de fracturation ainsi que par les eaux de reflux, y compris la possible migration de méthane vers les eaux souterraines. Ils sont d'avis que les besoins en eau des secteurs agricole et piscicole devraient être considérés comme prioritaires par rapport aux besoins de l'industrie. Ils sont d'avis que des connaissances devraient être acquises en ce qui a trait au risque de migration des gaz et de fluides dans les eaux souterraines lorsqu'il y a fracturation hydraulique.
- Le secteur pétrolier et gazier utilise des technologies avancées. L'usage de nouveaux procédés est rapidement mis en place afin d'être plus performant et plus efficace. De nombreuses mesures d'atténuation peuvent être élaborées afin de réduire l'impact des activités de l'industrie.
- Le secteur pétrolier et gazier précise également que lorsque le travail est exécuté de manière responsable et sécuritaire, il assure la protection de l'environnement. De plus, l'utilisation des meilleures pratiques contribue à rendre ses opérations conformes et diminue au minimum les risques liés à l'environnement.

- Quant aux risques liés au transport, depuis plus de 60 ans, les navires pétroliers circulent sur la voie maritime pour acheminer le pétrole au Québec. Aucun incident majeur n'est survenu. Peu importe la provenance du navire, le risque demeure le même puisqu'il s'agit du transport de même produit.

Les enjeux économiques

- L'industrie pétrolière et gazière tient à rappeler que le Québec importe encore aujourd'hui 100 % de ses besoins énergétiques en matière d'hydrocarbures. Ainsi, malgré les efforts du gouvernement pour réduire la consommation de pétrole, les besoins seront là encore pour de nombreuses années.
- Il est mentionné que les EES démontrent que le développement des hydrocarbures au Québec présente un potentiel et une rentabilité. Toute exploitation future des hydrocarbures au Québec constitue un atout essentiel pour le développement économique, et ce, tant pour créer des emplois de qualité que pour assurer une stabilité de ses approvisionnements.
- De plus, il est souligné que d'autres scénarios auraient pu être retenus tels que les bénéfices économiques liés à une diminution de la dépendance aux hydrocarbures importés; les bénéfices liés au retour de la main-d'œuvre québécoise travaillant ailleurs au Canada; les bénéfices de la production locale sur l'ensemble du secteur industriel au Québec.
- L'industrie est favorable à la poursuite de certaines études. Toutefois, étant donné que le plan d'acquisition des connaissances des EES est très complet, certaines études peuvent se poursuivre après une mise en œuvre d'une production d'hydrocarbures au Québec. Les études sont souvent facilitées par la réalisation et l'observation concrètes des projets.
- L'industrie mentionne qu'elle aurait souhaité voir davantage d'études portant sur les bienfaits d'une production locale d'hydrocarbures ainsi que des comparaisons avec d'autres États. Le Québec manque d'espace pour entreposer le gaz naturel et cette situation a un impact sur le coût payé particulièrement en période de pointe. Une étude sur les avantages d'une production locale permettant de trouver des pistes de solution est souhaitée.
- Les représentants des secteurs bioalimentaire et forestier mentionnent que leurs activités génèrent des retombées économiques importantes et créent de nombreux emplois dans l'ensemble du Québec. À cet effet, les investissements réalisés en agriculture surpassent ceux effectués dans l'extraction minière, pétrolière et gazière. Il est primordial de tenir compte de la place de l'agriculture et de la foresterie, afin de ne pas compromettre les retombées économiques importantes et d'assurer la pérennité de ces secteurs d'activité.

L'encadrement et les enjeux juridiques

- L'industrie reconnaît que le gouvernement possède l'expertise requise en ce qui concerne la fiscalité et les redevances pour permettre la mise en valeur du pétrole et du gaz naturel. Toutefois, la concurrence des autres États dans le jeu de l'attraction de l'investissement est considérée comme étant une contrainte.
- L'industrie précise qu'en matière d'exploitation des hydrocarbures, la concurrence est mondiale, le marché est international, les investisseurs sont partout dans le monde et les sociétés productrices figurent parmi les plus grandes sociétés au monde. Ainsi, il est important de bien situer le Québec dans la dynamique de l'offre et de la demande mondiales en portant une attention aux facteurs qui influencent la perception de l'attractivité et de la rentabilité du développement des hydrocarbures. Le système des redevances ne peut pas être le même dans une industrie en démarrage que dans une industrie déjà bien établie et optimale.
- Le nouveau cadre législatif et réglementaire devrait intégrer les meilleures pratiques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures en vigueur dans d'autres provinces et territoires, notamment en Colombie-Britannique et en Alberta. Ces deux provinces sont reconnues comme des leaders mondiaux en matière d'encadrement de l'industrie des hydrocarbures. De plus, le cadre législatif devrait être assorti de mécanismes de surveillance, de suivis stricts et d'un système de redevances équitable, notamment dans les régions visées par le développement des hydrocarbures.
- Le partage de redevances dans les communautés d'accueil favorise l'acceptabilité sociale. La démonstration tangible des retombées économiques dans la communauté contribue à l'ouverture des citoyens envers les grands projets.
- Une préoccupation quant à la responsabilité sur les installations liées à l'exploration et à l'exploitation d'hydrocarbures est exprimée. Il est indiqué qu'en cas de contamination par une entreprise gazière ou pétrolière, un propriétaire aura le fardeau de la preuve et devra tenter des recours juridiques contre la compagnie qui dispose de moyens financiers plus importants. Des clauses définissant les responsabilités devraient être envisagées dans l'élaboration de la nouvelle loi encadrant les activités d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière.
- Les représentants des secteurs d'activités agroalimentaire et forestier appuient le gouvernement qui exige, de la part des entreprises, le dépôt d'un plan de restauration et une révision de celui-ci tous les cinq ans, y compris une garantie d'exécution, et ce, avant le début des travaux.

Les entreprises face à l'acceptabilité sociale

- Les puits gaziers forés à ce jour dans les basses-terres du Saint-Laurent ne semblent pas avoir eu d'impact négatif sur la valeur des terres agricoles. Selon l'industrie, les baux de location à long terme ont constitué une valeur ajoutée pour les terres qui ont fait l'objet de transactions.

- L'acceptabilité sociale passe par la proximité que l'entreprise établit avec la communauté locale. L'industrie est consciente des préoccupations sociales et mentionne agir pour favoriser le bon voisinage dans les milieux locaux. L'acceptabilité sociale est l'affaire de tous. La mise sur pied de comités de liaison avec les citoyens du milieu favorise la collaboration et les communications efficaces et transparentes.
- L'industrie croit que l'acceptabilité sociale des projets sera accrue lorsqu'une loi pour régir ses activités, y compris un régime de redevances, sera mise en place.
- La maximisation des retombées économiques locales est un élément clé de l'acceptabilité sociale des grands projets de développement économique. Les retombées économiques devraient être priorisées à l'échelle locale et régionale puis provinciale.

COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES

Anticosti

Économie

- Les commerçants de la Côte-Nord sont favorables à une exploitation du gaz naturel sur l'île d'Anticosti. L'accessibilité à cette ressource est primordiale pour développer des projets industriels d'envergure dans la région, assurer la pérennité des entreprises implantées et aussi favoriser la venue de nouveaux promoteurs.
- Considérant leur situation géographique et stratégique pour le développement du Nord-Est québécois, notamment dans le cadre du Plan Nord, les commerçants de Sept-Îles souhaitent que le gaz naturel produit à Anticosti transite par la Côte-Nord, et ce, afin d'assurer que celui-ci profite au développement économique de la région.
- Il est mentionné qu'il aurait été souhaitable que l'analyse avantages-coûts du projet Anticosti soit disponible dans le cadre du processus de consultation afin de déterminer si la société québécoise devrait aller de l'avant dans le développement de la filière des hydrocarbures.
- Les exploitants de pourvoiries tant du domaine public que privé constatent que les travaux d'exploitation occuperont une partie importante de la superficie des territoires qu'ils occupent. Leurs préoccupations concernent les impacts économiques sur leurs activités récréotouristiques, le cerf, le saumon, la notoriété d'Anticosti, les eaux de surface et souterraines. Un risque quant à un conflit d'usage est aussi soulevé.

Risques liés au transport

- Une pourvoirie du domaine public soulève le fait que l'étude de WSP portant sur les infrastructures de transport sur Anticosti présente le réseau de pipelines qui sera requis. Il est constaté que ce réseau traverserait la majorité des meilleures rivières à saumon de l'île.

Déversements

- La pourvoirie du domaine public est préoccupée par les impacts sur le parc national d'Anticosti en cas de déversement. En effet, il est constaté que quelques plateformes pourraient affecter une partie du parc national situé à proximité dans le secteur de la rivière Jupiter.

SUGGESTIONS

De manière globale, les participants des milieux économique et industriel, l'industrie pétrolière et gazière ainsi que les entreprises concernées suggèrent au gouvernement les actions suivantes :

- Mettre en place les conditions propices pour assurer le développement responsable et sécuritaire de la filière des hydrocarbures.
- Élaborer un cadre législatif et réglementaire moderne et complet. En matière de responsabilité, il est suggéré de prévoir des clauses dégageant les propriétaires qui reçoivent les installations de toute responsabilité, y compris des dommages causés à l'environnement.
- Mettre en place un régime de redevances compétitif ainsi que des mesures de partage des retombées avec les communautés locales.
- Créer un fonds de prévoyance pour compenser les pertes financières découlant des activités d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures (perte de revenu des entreprises locales du domaine récréotouristique, problèmes futurs liés à un puits fermé).
- Se doter d'un organisme unique de réglementation des hydrocarbures, comme la BC Oil & Gas Commission (BCOGC) et l'Alberta Energy Regulator (AER) afin de développer les ressources pétrolières et gazières de façon efficace et plus intégrée.
- Attribuer le statut d'aire protégée de réserve aquatique au bassin versant de la rivière Jupiter et assurer l'intégrité écologique du parc national d'Anticosti.

Conclusion

Le processus de consultation publique effectué dans le cadre des EES s'est déroulé du 28 octobre 2015 au 18 mars 2016. Au cours de ce processus, des rencontres de consultation se sont tenues du 16 au 19 novembre 2015 à Montréal, à Bécancour, à Québec, à Gaspé, à Anticosti, aux Îles-de-la-Madeleine et à Sept-Îles. Près de 330 personnes y ont assisté. Les

consultations ont également été l'occasion pour les intervenants de déposer un mémoire en ligne ou encore d'intervenir sur le blogue prévu à cet effet.

Au final, le processus de consultation publique a permis à plus de 207 citoyens et organismes de déposer un mémoire écrit ou de partager leurs opinions, et ce, afin de faire connaître leur expertise ou de formuler des suggestions sur les principaux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de sécurité liés au développement des hydrocarbures et à leur transport au Québec. En plus des mémoires écrits et des interventions orales réalisées lors des journées de consultation, près de 50 interventions ont été effectuées sur le blogue.

Ces mémoires et interventions ont été pris en compte dans le cadre de la finalisation des rapports de l'EES globale et de l'EES propre à l'île d'Anticosti.